

## Les zones rurales dans un monde globalisé : conflits et paupérisation, modernité manquée et pièges ethniques

► Christiane Kayser est consultante indépendante, membre de Pole Institute basé à Goma (RDC) [www.pole-institute.org](http://www.pole-institute.org), membre de l'espace Dschangshuss basé au Cameroun [www.dschangshuss.net](http://www.dschangshuss.net), membre de SOS Faim Luxembourg [www.sosfaim.org](http://www.sosfaim.org).

QUAND NOUS PARLONS de conflits par rapport au développement rural, il s'agit, comme on le voit dans ce dossier, d'un phénomène qui dépasse largement le cadre local et qui a une forte influence sur la vie des populations. Qui dit conflit, dit conflit d'intérêt et lutte de pouvoir.

Dans notre quotidien globalisé des conflits purement locaux se trouvent fréquemment imbriqués dans des luttes de pouvoir plus larges. Les sociétés traditionnelles rurales sont prises dans un tourbillon de changement, qui laisse souvent les acteurs locaux sans grande marge de manœuvre et est sans égard pour les systèmes de solidarité traditionnels ou informels.

Il faut tenir compte des dimensions économique, politique et culturelle :

– Au niveau économique : l'exacerbation de conflits est liée à la paupérisation croissante de l'absolue majorité des populations rurales qui sont en situation de lutte pour leur survie. L'exploitation des ressources naturelles par des alliances de conglomerats internationaux avec des mercenaires et des seigneurs de guerre locaux crée une économie grise globalisée au détriment des populations locales. L'Afrique par exemple compte un huitième de la population du monde et ne représente que 2 % dans l'économie globale.

– Au niveau politique : la faillite de bon nombre d'États et le manque de gouvernance légitimée et reconnue crée des situations de vide qui favorisent la loi du plus fort et l'émergence de seigneurs de guerre. Les systèmes

de pouvoir et systèmes sociaux traditionnels sont souvent abîmés, voire détruits sans être remplacés par des systèmes modernes adéquats. Les logiques de violence armée l'emportent sur les logiques civiles.

– Au niveau culturel : le déracinement et les transformations violentes, la dépréciation de valeurs suscitent des replis identitaires qui permettent la manipulation ethniciste qui arme de nombreux conflits. Dans des sociétés qui comme en Afrique fonctionnent selon le mode du sujet et non du citoyen, les loyautés sont

ethniques et communautaires. Dans des luttes de pouvoirs au profit de quelques individus, les populations sont manipulées pour s'affronter entre elles au lieu de négocier leurs intérêts. Les références aux concepts d'autochtones et d'allogènes faites dans plusieurs articles de ce dossier nous montrent combien forts sont devenus ces éléments de division entre groupes de population et comment les systèmes étatiques et d'autres acteurs extérieurs les renforcent dans certains cas.

La démolition et/ou le manque de systèmes de sécurisation sur tous les plans (physique, économique, social, culturel, spirituel) que Antoine Sawadogo<sup>1</sup> appelle « cases de sécurité » rendent extrêmement difficile toute construction de gouvernance locale en dépit des efforts de décentralisation. L'historien français Jean-Pierre Chrétien note par rapport aux conflits violents de la région africaine des Grands Lacs : « *Il n'existe pas de fatalité du conflit, mais un processus contemporain, une modernisation manquée piégée par des lectures raciales, et aujourd'hui des calculs politiques de temps de disette* »<sup>2</sup>. Le tournant de la modernité aurait été manqué dans de nombreux pays du Sud dont les populations se retrouvent néanmoins propulsées dans un quotidien globalisé. Il y a un abîme entre les textes de loi modernes — souvent des pastiches de textes de l'ancienne colonie qui restent lettre morte — et la réalité de lutte pour la survie et de conflits destructeurs que vivent les populations.

**Quelles pistes pour avancer ?** Dans une rencontre au Burundi en avril 2005 entre chercheurs, décideurs et praticiens du développement de quatre pays des Grands Lacs, la modernité dans le sens positif a été définie comme « porteur d'avenir ». Dans ce

1. Un des fondateurs des groupements Naam au Burkina Faso, ancien responsable de la décentralisation, auteur de *La décentralisation au Burkina Faso*, Paris, Karthala, 2000.  
2. Jean-Pierre Chrétien, « Dimension historique de la question identitaire dans la région des Grands Lacs. En quête d'un équilibre moderne », Pole Institute, *Regards Croisés* n°12, octobre 2004, p. 37.

sens, la « modernité » peut également puiser dans le potentiel des systèmes traditionnels. Que serait alors une modernité réussie ?

Pour la dimension politique, cela équivaldrait à : une démocratie fonctionnelle et un État de droit, les deux portés par l'essentiel des populations concernées.

Pour l'économique, on parlerait de développement et de progrès technologique, mais qu'en est-il de la distribution de ces richesses produites ?

Pour le culturel, il s'agirait d'une citoyenneté individuelle et communautaire construite et appropriée par l'essentiel des populations, d'un tissu social fort permettant le changement et l'évolution, du respect des valeurs universelles comme les droits de la personne et le respect de l'autre.

**Les acteurs locaux au centre du dispositif...** Les acteurs essentiels pour avancer vers ces objectifs ambitieux sont les communautés, associations et initiatives locales. Les acteurs du Nord et les bailleurs doivent se concentrer sur le renforcement et l'accompagnement de ces acteurs.

Dans une étude pour le Club du Sahel qui partait du cas de la Casamance au Sénégal pour tirer les leçons pour toute la sous-région, les points suivants ont été soulignés (extraits) :

– La nécessaire prise en compte de la fragmentation au niveau des groupes, populations, zones et acteurs ;  
– Le rôle indispensable de l'émergence et du renforcement d'une culture citoyenne qui permette aux populations de trouver des dénominateurs communs sur la base de la négociation de leurs propres intérêts. Par cette culture, le citoyen découvre ses droits et ses devoirs tout comme ses pouvoirs.

– La nécessité de développer des passerelles transfrontalières entre les différents services de base qu'ils soient étatiques ou non-gouvernementaux.

3. Voir secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, Initiative sur : Le maintien des fonctions d'État et des services publics et communautaires en situation de conflit : Enseignements régionaux à partir du cas de la Casamance, Sénégal. Résumé des résultats, Christiane Kayser, décembre 2004.

« LA DÉMOLITION OU LE MANQUE DE SYSTÈME DE SÉCURISATION RENDENT DIFFICILE CETTE CONSTRUCTION DE GOUVERNANCE LOCALE »

Même les intervenants extérieurs (système des Nations unies, ONG internationales, etc.) fonctionnent pour la plupart selon des logiques nationales avec de fortes barrières entre elles.

- La nécessité impérieuse de comprendre les acteurs dans leurs réalités multidimensionnelles et de responsabiliser les acteurs locaux, tout en mettant en place des mécanismes transparents et en insistant sur la redevabilité des acteurs intermédiaires.

Les intervenants extérieurs se placent souvent dans une logique d'aide d'urgence qui affaiblit les structures locales au lieu de les renforcer. Là où ils s'inscrivent dans une logique de développement plus durable, il y a danger qu'ils ne se substituent aux initiatives de base et surtout aux services locaux et nationaux de l'État. Le défi d'accompagner les acteurs locaux dans leurs initiatives et à leur rythme avec un objectif clair de renforcement des structures durables demande un ajustement constant et un effort de lobbying fort par rapport aux systèmes de l'aide et de la coopération.

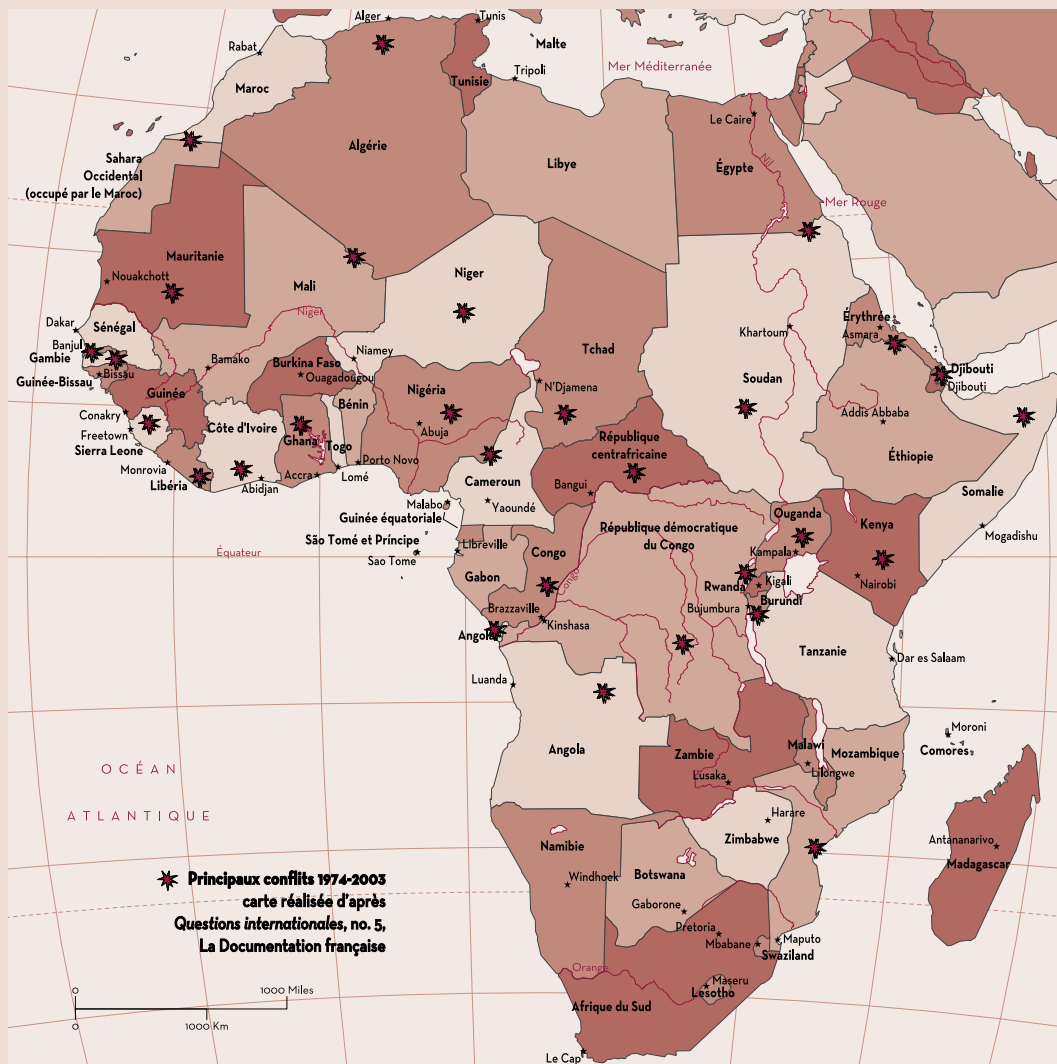
Il y a pire : les anciennes puissances coloniales ont tendance à utiliser sur le plan économique et politique leurs « prés carrés » au profit de groupes d'intérêt dans les métropoles et contribuent à l'exacerbation et à la prolongation de certains conflits. En Europe, l'émergence d'une politique africaine commune redevable aux citoyens et supervisée selon des principes transparents est la seule voie pour dépasser cette situation.

La déresponsabilisation des populations africaines et de leurs représentants demeure une tendance forte. Mais pour les pays en crise aiguë comme pour ceux qui jusqu'ici ont pu éviter le pire ou l'ont déjà surmonté, les questions de gouvernance et de citoyenneté sont au cœur des problèmes actuels mais aussi des solutions pour l'avenir. La démocratie n'est pas une pilule importée qu'on avale lors des élections et qui s'absorbe en un coup. Il s'agit en toute modestie d'apprendre des systèmes de gouvernance passés et actuels et de créer des mécanismes adaptés aux réalités d'aujourd'hui avec la participation d'un maximum de citoyens et au-delà des frontières nationales. L'Europe apprend, parfois à ses

dépens, combien difficile et sinueux est ce chemin. L'Afrique, elle, est vue comme le continent des catastrophes et des culs de sac, mais elle cache des trésors d'ingénuité et d'imagination en stratégies de survie locale, en sagesse de négociation et de gestion traditionnelles, qui pourraient être mis à profit pour construire des États et des fédérations, pour faire émerger des cultures citoyennes et des déontologies des élites.

Pour cela, il faudra analyser et dépasser l'héritage des colonisations, les habitudes néfastes des classes politiques de l'Indépendance. Il faudra combattre les efforts d'infantilisation et de manipulation des populations qui ont tant souffert et que l'on continue d'opposer les unes aux autres dans la haine et l'exclusion. Il faudra lutter ensemble contre les avatars de la mondialisation qui écrase les acteurs du Sud dès qu'ils revendiquent leur propre identité et place.

**L'AFRIQUE : UN CONTINENT, DE MULTIPLES CONFLITS**



**\* Principaux conflits 1974-2003**  
carte réalisée d'après  
**Questions internationales, no. 5,**  
**La Documentation française**

**D**IFFICILE D'ÊTRE EXHAUSTIF sur un sujet aussi large, source de multiples rencontres, recherches, débats, publiés ou mis en ligne. Nous vous proposons un certain nombre de ressources trouvées lors de nos recherches pour le dossier. Le site de *Grain de sel* propose en outre quelques articles complémentaires qui n'ont pu être publiés. Nous vous conseillons particulièrement la lecture d'un entretien avec Marie-Cécile Thirion sur l'aide alimentaire (risques et enjeux), un article de John O. Igué, président du club de veille pour la paix en Afrique de l'Ouest (« Les conflits en milieu rural : approches possibles de solution ») et un article de Cheikh Dia sur l'implication de la communauté internationale dans la sortie de crise en Haïti (« Cadre de coopération intérimaire et conférence de Cayenne »)...

Nous les remercions encore ici de leur contribution, de même que tous les auteurs du présent dossier.

## SUR INTERNET

[www.coalitiondroitsdesfemmes.org/index\\_fr.htm](http://www.coalitiondroitsdesfemmes.org/index_fr.htm)

Le site de la coalition pour les droits des femmes en situation de conflits propose notamment des dossiers de plaidoyer sur le Rwanda, l'ex-Yougoslavie, la Sierra Leone et des publications.

[www.coraf.org/forum%20elect/forum.htm](http://www.coraf.org/forum%20elect/forum.htm)

Conférence électronique organisée par le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (Coraf-Wecard) sur le thème : Reconstruction et réhabilitation des Systèmes nationaux de recherches agricoles (SNRA) en période de post-conflit.

[www.decennie.org/](http://www.decennie.org/)

Le 10 novembre 1998, l'Assemblée générale des Nations unies proclamait la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle et du troisième millénaire, les années 2001 à 2010 « *Décennie internationale de promotion d'une culture de la non-violence et de la paix, au profit des enfants du monde* ».

<http://dschangshuss.net/Presentation/qui-sommes-nous.htm>

Dschangshuss est « un espace de réflexion et de production d'idées autour de la gouvernance citoyenne » qui vise à « renforcer la culture citoyenne et valoriser le potentiel des personnes et des institutions dans un esprit de créativité, de stabilité

## RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Les conflits en Afrique. Revue *Questions internationales*, La documentation française, n°5, janvier-février 2004.

Mondes rebelles. Guérillas, milices, groupes terroristes. L'encyclopédie des acteurs, conflits et violences politiques. Éditions Michalon, 2001, 1677 pages, 45 €.

*Afrique contemporaine*, n°214, été 2005 (à paraître). Dossier sur « Les jeunes ruraux ». Cf. article « La terre ou le fusil ? La jeunesse rurale et les racines agraires des conflits de la région du fleuve Mano » de Paul Richards, anthropologue, université de Wageningen (Pays-Bas).

Foncier, transformation de l'agriculture et conflits en Afrique de l'Ouest. Enjeux régionaux soulevés par les cas de la Sierra Leone, du Liberia et de la Côte d'Ivoire. Présentation de la Phase I : revue historique. Mars 2005. Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest / OCDE. [www.oecd.org/sah](http://www.oecd.org/sah)

L'économie de l'opium en Afghanistan (implications en terme de développement). Diaporama de Jean-Bernard Véron (Agence française de développement).

et d'équilibre dans le processus de changement vers une gouvernance décentralisée citoyenne ».

[www.fao.org/documents/show\\_cdr.asp?url\\_fi=/docrep/007/y5507f/y5507f00.htm](http://www.fao.org/documents/show_cdr.asp?url_fi=/docrep/007/y5507f/y5507f00.htm)

Revue *Unasylva, revue internationale des forêts et des industries forestières*. Vol. 55 : « Menaces pour les forêts ». Ce trimestriel publié par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) propose deux courts articles : « *Lorsque les conflits intéressent les forêts* » par D.A. Taylor traite de l'influence des conflits sur les forêts et de leurs conséquences directes ou indirectes sur leur protection. Il rappelle que « *lorsque les lois qui régissent l'accès aux forêts sont incertaines ou inefficaces, de graves conflits peuvent se produire* », développant des exemples en Indonésie ou en République démocratique du Congo. Le second, intitulé « *La dégradation des forêts menace la sécurité nationale* » rappelle que l'ouragan Mitch qui a frappé l'Amérique centrale en octobre 1998 avait des causes étroitement liées à la dégradation de l'environnement. Ainsi en octobre 2003 les ministres de la Défense et des Affaires étrangères de 34 pays membres de l'Organisation des États américains (OEA) ont conjointement déclaré

que la dégradation des forêts et de l'environnement constituait « *une menace, une préoccupation et un défi potentiel pour la sécurité des États de l'hémisphère* ».

[www.irenees.net/index.html](http://www.irenees.net/index.html)

Site de ressources « au service d'une alliance internationale d'artisans de paix travaillant au cœur des conflits et des guerres actuels ».

[www.oecd.org/department/0,2688,fr\\_2649\\_34763\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/department/0,2688,fr_2649_34763_1_1_1_1,00.html)

Site de l'unité gouvernance, dynamique des conflits, paix et sécurité en Afrique de l'Ouest de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). On y trouve des actualités, événements, publications et des informations par pays.

[www.pole-institute.org/](http://www.pole-institute.org/)

Cf. page 17-18.



## Cameroun : terres agricoles fertiles de conflits

Martin Nzegang, journaliste, rédacteur en chef de *La Voix du paysan* (Cameroun)  
nzegangmartin@yahoo.fr

**L**E CAMEROUN n'est certainement pas le Zimbabwe. Contrairement à ce qui s'est passé dans ce pays, il n'y a pas d'anciens colons blancs, détenteurs de vastes étendues de terres, à déloger sans scrupules. Et pourtant le pays vit sur un volcan en ébullition. Du nord au sud, de l'est à l'ouest des foyers de conflits existent et s'allument presque fréquemment. Tout tourne autour de l'accès à la terre et prend des formes diverses : Dispute des frontières entre 2 villages, hostilité des premiers habitants face à l'installation aux « colons » agricoles, l'éternel incompatibilité entre l'élevage et l'agriculture...

**L**ES POUVOIRS PUBLICS n'arrivent pas à trouver des solutions définitives, surtout dans un contexte où la constitution en cours de validité consacre la notion d'allogènes et d'autochtones.

Le 15 février dernier des centaines de femmes, toutes agricultrices, sont allées s'installer dans la cours de la préfecture de la Mechum, à plus de 500 km au nord-ouest de Yaoundé, pour protester contre la destruction de leurs cultures par les bœufs des éleveurs Bororo. La manifestation pacifique dura 2 jours. Cas isolé ? Que non ! Plutôt un phénomène récurrent. En 1973, les femmes de cette même localité avaient décidé d'aller voir l'autorité administrative à plus de 80 km à pied et... en tenue d'Ève.

Depuis pratiquement 50 ans les agriculteurs et les éleveurs de cette région sont constamment en conflit, lesquels se terminent par des pertes matérielles, et même humaines. Que l'on soit dans la partie septentrionale du pays,

à l'ouest ou au nord-ouest, zones d'élevage par excellence, les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs sont multiples. Dans certains milieux, même chez les agriculteurs on accuse les pouvoirs publics, les autorités

traditionnelles et politiques d'entretenir ce malaise dont ils tireraient les profits financiers énormes « *lorsque nous nous plaignons, l'éleveur vend un bœuf à 150 000 FCFA (environ 230 €) et donne 100 000 FCFA (environ 150 €) au sous-préfet ou au chef du village et ils ferment leur bouche, nous chassent et nous menacent* » nous a confié Eban John Njong, paysan à Wum dans le Nord-Ouest. Même son de cloche dans la partie Nord du pays où le doigt accusateur est pointé d'abord sur les *Lamibés*<sup>1</sup>, peuls et éleveurs essentiellement. On soutient

que ces « monarques » ont la mainmise sur les agriculteurs et n'hésitent pas à envoyer leurs troupeaux brouter dans les exploitations agricoles. Ou à prendre partie pour les éleveurs en cas de litige foncier.

À l'ouest, dans la zone des hauts plateaux, où la densité de la population dépasse parfois 1 000 habitants au km<sup>2</sup>, l'agriculture, principale source de revenu et premier employeur, est constamment menacée par de nombreux conflits entre les producteurs se trouvant de plus en plus dans l'exiguïté. Il n'y a pas un seul village dans cette partie du pays qui n'a son problème de frontière avec un ou deux voisins. À l'observation, les espaces litigieux sont généralement les terres très propices à l'agriculture ou à l'élevage. Les conflits, lorsqu'ils éclatent, se terminent généralement par des dégâts matériels importants et parfois des victimes.

**Manque de terre dans l'abondance de terre.** Au cours des dix dernières années, notamment depuis que la fonction publique a montré son incapacité à absorber les jeunes sans emploi ou à assurer une retraite dorée à sa classe dirigeante, l'agriculture a semblé se révéler comme une alternative. Au chômage des jeunes tout d'abord, mais aussi, dans ce contexte où elle semble un moyen sûr de blanchiment d'argent, on assiste à la montée d'une bourgeoisie paysanne composée des élites administrative et politique. Ce changement a commencé timidement sous le régime de M. Ahidjo qui prônait en 1981 « la reprise en main systématique de notre riche potentiel agricole par toutes les forces productrices du pays, et notamment par les élites du secteur public et privé ». Les ministres qui se sont succédés à la tête de l'Agriculture ces sept dernières années n'ont cessé d'encourager cette initiative sans en

1. NDLR : Les « Lamibés », comme les « Sultans » désignent les chefs traditionnels.

mesurer les conséquences à long terme. Si l'on peut comprendre que ces élites ont les moyens d'investir dans l'agriculture, au moment où la faillite de l'État ne lui donne plus la possibilité de subventionner son secteur agricole, on ne doit pas oublier que la transformation des paysans en ouvriers agricoles crée des frustrations, provoque l'exode rural que l'on n'a cessé de décourager, voire de combattre.

Le cas flagrant, entre autres, est celui du projet « Route du Noun » à 250 km à l'ouest de Yaoundé. Il était initialement conçu pour « *enrayer l'exode rural particulièrement important dans le département du Ndé, par la colonisation et la mise en valeur des vastes terres disponibles dans la vallée du Noun dans le Ndé* » rappelle le rapport annuel 1992 du projet. Mais à peine a-t-on fini de procéder aux équipements sommaires pour faciliter l'installation des jeunes agriculteurs que les spéculateurs sont entrés dans la danse, occupant parfois jusqu'à 150 ha pour un seul individu. Les bénéficiaires potentiels du projet sont toujours entraînés de chercher où s'installer tandis que les spéculateurs se partagent l'essentiel des bonnes terres. Pire, l'occupation des terres ne signifie pas leur exploitation. Le jeu est simple : on procède à quelques investissements peu coûteux, genre petite case, mise en terre de quelques arbres fruitiers... et puis rien. On attend la retraite. Les exemples sont légion<sup>2</sup>.

2. Comme celui des terres ayant appartenu à l'ancienne société de développement du riz de Santchou (Soderim), à 200 km au nord ouest de Douala. Les 4 050 ha suffisamment aménagés dont une bonne partie a servi à la culture du riz font actuellement l'objet de toutes les convoitises après la liquidation de la Soderim il y a quelques années. Un conflit couve entre les anciens riziculteurs et les autochtones qui revendiquent le droit de rentrer en possession des terres après le départ de la société d'État.

« À L'OBSERVATION, LES ESPACES LITIGIEUX SONT GÉNÉRALEMENT LES TERRES TRÈS PROPICES À L'AGRICULTURE OU À L'ÉLEVAGE »

Ⓒ Ce qui est grave c'est la position ambiguë des autorités traditionnelles et de certaines élites politiques lorsque surviennent des problèmes. Dans le département du Noun par exemple la position du Sultan était suffisamment incomprise lorsque, il y a quelques années, certains titres fonciers

ont été remis en cause, pendant que des lettres hostiles à certains immigrés circulaient au vu et au su de tout le monde. Une de ces lettres datant du 18 octobre 1993, adressée au ministre en charge des Affaires domaniales, dit clairement ceci « nous sommes humiliés irrités de voir les

*Bamilékés<sup>3</sup> dans leur activisme de fraudes, spéculations domaniales... ». Rappelons qu'à cette époque il y a eu des destructions des cultures en champ et certains opérateurs qui s'étaient déjà engagés dans la production agricole ont préféré freiner leur enthousiasme.*

3. NDLR : Tribu voisine de celle des Bamouns, auteurs de cette lettre.

Dans le grand Nord où l'administration des terres est de type féodal, les agriculteurs émigrent assez régulièrement à la recherche de nouveaux espaces et pour se soustraire de la très grande tutelle des *Lamibés*. Si les conflits ici n'opposent pas les agriculteurs entre eux, ils les opposent aux grands propriétaires fonciers qui opèrent des prélèvements réguliers à la récolte et des taxes en tous genres.

**Même sur l'eau.** Même dans les communautés de pêche les conflits pour les espaces vitaux existent. Il y a à peine deux ans les pêcheurs autour du lac de retenue de la Mapé, à cheval entre les 3 provinces du Nord-Ouest anglophone, de l'Ouest et de l'Adamaoua, se sont livrés à des combats rangés. Les raisons avancées trop hâtivement faisaient état d'un malentendu entre les nationaux et les pêcheurs nigériens, de la xénophobie. Que non ! Depuis que la société de distribution de l'énergie électrique a commencé à vider son lac pour des raisons énergétiques suite à la sécheresse récurrente au Cameroun les données de la pêche ont changé. Surtout que la population avait considérablement augmenté des pêcheurs venus d'autres lacs ou les ressources halieutiques diminuaient constamment. La reconversion, même à temps

partiel, des pêcheurs à l'agriculture, fait naître un autre type de rapport entre les agriculteurs professionnels et les nouveaux convertis. Ces derniers moins des conflits fonciers que l'on ne connaissait pas dans la région, ou très peu, enveniment les rapports entre les habitants.

**Pas une fatalité.** Pourtant des tentatives de solution ont vu le jour avec les commissions mixtes regroupant les parties en conflits et les autorités administratives, traditionnelles et de maintien de l'ordre. Les mesures préventives prises, les sanctions, les appels à la fraternité n'ont pas suffi pour faire taire des conflits vieux de près de 50 ans pour certains. Certes on doit à la vérité de dire que, malgré les morts, on a évité les extrêmes (on pense inévitablement aux risques de génocide).

Sans doute la solution se trouve-t-elle ailleurs. Que la constitution consacre la notion d'allogènes et d'autochtones sous prétexte de protéger ce que certains idéologues ont appelé au Cameroun la « majorité majoritaire » — toutes ces tournures pour désigner les indigènes de la localité — n'aide pas le pays à sortir du crucial problème de l'insécurité foncière. Sans doute devrait-on aller au-delà des conciliabules pour engager des débats plus profonds sur cette question et sécuriser ceux qui veulent investir dans l'agriculture. Il y a 2 ans un investisseur s'est vu refuser l'exploitation de plus de 50 ha de terres qu'il avait déjà aménagées à 120 km de Yaoundé, à coût de plusieurs dizaines de millions de CFA, pour cause de non-appartenance au clan.

Si l'on admet, avec notre confrère *Le Monde diplomatique* que : « une grande puissance est une puissance agricole » alors on devrait admettre, après les crises alimentaires constatées au Zimbabwe après la chasse aux agriculteurs, qu'une grande politique agricole est celle qui passe par une politique cohérente et définitive d'accès à la propriété foncière. ■

« LA RECONVERSION, MÊME À  
TEMPS PARTIEL, DES PÊCHEURS À  
L'AGRICULTURE, FAIT NAÎTRE UN  
AUTRE TYPE DE RAPPORT ENTRE LES  
AGRICULTEURS PROFESSIONNELS ET LES  
NOUVEAUX CONVERTIS »





## De la chute de l'économie des plantations aux conflits ethniques : le cas de la région de Masisi en République démocratique du Congo

Aloys Tegera est chercheur, directeur de l'Institut Pole. Aloys.tegera@free.fr

**L**ES CONFLITS ET GUERRES qui ont endeuillé le Nord Kivu depuis mars 1993 cachent une compétition économique entre les élites locales qui manipulent les sentiments ethniques de leurs groupes respectifs. Une analyse de l'histoire des plantations au Nord Kivu montre que la conjoncture mondiale (mondialisation de l'économie), les innovations technologiques (produits de substitution cassant le marché des ressources naturelles), combinées à des choix politiques opportunistes ont fait de la région une poudrière. Le détonateur, l'ethnisme, n'est que l'arbre qui cache la forêt...

**D**U FAIT de la volonté belge de faire du Kivu une colonie blanche, le territoire de Masisi fut parmi les premières terres de prédilection des colons planteurs. Le Comité national du Kivu (CNKI), une compagnie belge créée en 1928 avec le monopole sur les meilleures terres du Kivu, a divisé entre planteurs les terres de Masisi soustraites aux populations locales hunde (moyennant une maigre compensation monétaire que se partageaient les chefs hunde au nom de l'« achat des droits des indigènes »). Les colons planteurs se sont vite mis à développer les cultures d'exportation. Dans un premier temps, le choix des planteurs fut porté sur la culture du café. En 1926, sur 24 concessions octroyées, la culture du café était pratiquée sur 15 concessions<sup>1</sup>.

Avec la crise économique mondiale des années 1929 et 1930 et la chute des prix du café sur les marchés, plusieurs colons planteurs firent banqueroute et retournèrent en Europe. Entre 1938 et 1940, les colons planteurs abandonnèrent

la monoculture du café. Ils introduisirent plusieurs cultures à la fois (pyrèthre<sup>2</sup>, thé, quinquina<sup>3</sup>) et pratiquèrent l'élevage. La chute constante des prix sur le marché du pyrèthre (introduction d'insecticides synthétiques entre 1957 et 1960 aux États-Unis) et la maladie du pyrèthre (ramularia) obligèrent les colons planteurs à se consacrer essentiellement à l'élevage bovin, surtout dans les hautes terres de Masisi (entre 2 000 et 2 500 mètres d'altitude)<sup>4</sup>.

L'indépendance précipitée et les violences subséquentes dues aux guerres civiles et de sécessions poussèrent les colons planteurs à abandonner les terres du Kivu qui furent par la suite récupérées par les Congolais surtout lors de la « zaïrianisation » de 1973. L'objectif de cette « zaïrianisation », copiée sur l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle était de constituer une bourgeoisie capitaliste qui serait la base d'un décollage économique. Or le décollage n'eut pas lieu... Quatre ans plus tard, l'économie congolaise était par terre, les acquéreurs des biens des colons ayant lamentablement échoué. Les usines de café et de thé tournaient au ralenti, quand elles ne furent pas fermées. Face à cet échec cuisant des apprentis bourgeois, une politique de la rétrocession des biens « zaïrianisés » aux anciens colons fut mise en marche. Et comme un malheur ne vient jamais seul, le prix du cuivre ne vint jamais seul, le prix du cuivre chuta sur le marché international et les fibres synthétiques firent une entrée fracassante. Les recettes du pays qui dépendaient du cuivre à 90 % furent en chute libre.

2. Le pyrèthre est une plante à fleurs blanches voisine du chrysanthème dont une espèce donne une poudre insecticide.

3. Pyrèthre et quinquina furent introduits durant la deuxième guerre mondiale pour soutenir les troupes alliées en sels de quinine et pyrèthrine.

4. Bucyalimwe Mararo, op. cit. p. 112.

**La faillite des institutions financières et l'émergence de l'épargne en nature.** Parallèlement au marasme économique qui s'enracina entre 1974 et 1979, les institutions financières se moururent en douceur avec une inflation exponentielle. Le président Mobutu actionna la planche à billets pour parer le plus pressé et répondre aux besoins de sa pléthorique garde personnelle et son encombrant entourage. « L'objectif 80 », qui nous avait promis une première place à la table des riches de ce monde, nous amena une pauvreté et une misère indescriptibles. Les salaires des fonctionnaires n'étaient plus payés, les économies partaient en fumée avec la dévalorisation de la monnaie zaïre.

Dans le Masisi, seuls les éleveurs de bovins résistèrent à la crise car le prix de la vache variait et s'ajustait au prix du dollar américain, qui devint peu à peu la monnaie de référence. La résilience de l'économie de bovins et surtout son adaptation à la dévaluation de la monnaie poussèrent les fonctionnaires, les commerçants, les éleveurs, les politiciens et les chefs traditionnels à se battre pour s'arracher les concessions restantes et les terres de la chefferie. Les populations sans défense furent spoliées de leurs terres de subsistance que les « nouveaux patrons » (comme on les appela à l'époque) transformèrent en pâturages (manipulant en leur faveur une série de mesures et de lois).

**La loi positive au service des barons du régime.** L'ordonnance loi n°66/343 du 7 juin 1966 relative à la législation de la terre connue sous le nom de « loi Bakajika » fit de l'État congolais le propriétaire exclusif du sol et du sous-sol<sup>5</sup>. Il renforça sa mainmise sur le sol et le sous-sol une année plus tard par l'ordonnance loi n°66/434 du 7 juin

5. Notons que jusqu'en août 1954, la législation coloniale excluait les Congolais du droit à la propriété privée.

1. Bucyalimwe Mararo, *Land Conflicts in Masisi, Eastern Zaïre*, thèse de doctorat, Indiana University, mai 1990, p. 109.

► L'institut Pole est une organisation créée à l'issue d'une rencontre à Bonn en 1997 à l'instigation d'un groupe de 22 personnes originaires du Kivu en République démocratique du Congo. L'Institut Pole se veut un carrefour de réflexion et d'échanges « dans une région où, depuis la nuit des temps, se sont brassés des peuples autour des richesses que leur offrait une nature généreuse ». Il « s'engage à stimuler un développement de valeurs positives communes à ces peuples ». Coopérative de chercheurs indépendants, composée d'une équipe multiethnique et pluridisciplinaire, l'institut Pole propose notamment sur son site ([www.pole-institute.org](http://www.pole-institute.org)) différentes publications :

- une revue trimestrielle : *Regards croisés* ;
- des « analyses sur les lézardes qui menacent notre société en crise » : Fissures, dont le numéro de mars 2005 par exemple portait sur « La problématique du déficit énergétique dans la sous-région des grands lacs africains » ;
- des *Dossiers*, études fouillées sur les phénomènes qui expliquent les enjeux de l'heure, avec par exemple en mai 2004 : « L'exploitation des ressources naturelles et la sécurité humaine en RDC ».

1967 portant annulation des titres et contrats fonciers octroyés par l'État indépendant du Congo (EIC) et les pouvoirs concédant issus de l'État colonial belge.

En 1973, l'État congolais maximisa son contrôle en introduisant une nouvelle loi foncière. En effet, l'ordonnance loi du 20 juillet 1973<sup>6</sup> réaffirma l'esprit de la loi Bakajika, consacrant l'État congolais seul propriétaire du sol et du sous-sol et supprimant la notion de « terres de la chefferie ». Par cette loi, l'État s'octroyait le monopole sur le sol et le sous-sol sans exception. Désormais, l'accès à la terre passerait par la possession d'un contrat de 25 ans maximum renouvelable ou d'un contrat perpétuel signé entre l'individu et l'État congolais représenté par ses services administratifs.

Les mesures ou dispositions pour protéger les paysans et les populations vivant sur les terres anciennement indigènes et relevant du droit coutumier étaient promises lors de la sortie de la loi foncière de 1973. Mais elles n'ont jamais été prises, laissant la porte ouverte à l'arbitraire... Comme le seul mode d'accès à la propriété privée passait par l'enregistrement de la terre aux services du cadastre, bon nombre de chefs coutumiers ont procédé à l'enregistrement de leurs terres et dans la foulée, de certaines concessions de terres qu'ils avaient allouées ou données aux paysans. Une fois les terres enregistrées, les nouveaux propriétaires, documents à la main, procédèrent à l'éviction par la force des paysans vivant sur les nouvelles concessions cadastrées.

La confusion entretenue autour de la loi permit ainsi aux autorités politico-administratives de spéculer à outrance sur les terres et de s'enrichir sur le dos

6. Cette loi est toujours en vigueur aujourd'hui.

7. Quand les conflits éclatent en 1993, le Masisi compte 450 000 têtes de bétail.

des populations paysannes soumises à l'arbitraire.

**Chômage rural couplé avec la pression démographique.** L'économie des plantations avait poussé l'administration coloniale à importer une main d'œuvre venue du Rwanda entre 1937 et 1955 dans le Masisi. Sa transformation en une économie basée sur l'élevage de bovins<sup>7</sup> fut à l'origine d'un chômage sans précédent en milieu rural. En effet, les ranchs étaient nettement moins créateurs d'emploi que les plantations de thé, de café ou de pyrèthre.

Économie en chute libre, chômage rural, pression démographique, manque de terre pour les jeunes agriculteurs en zones montagneuses et insalubrité des terres basses marécageuses firent de Masisi un volcan en ébullition. Les populations hunde voyaient les Banyarwanda, hutu et tutsi, prospérer sur des terres d'où ils avaient été

expropriés par la colonisation belge et d'autres vendues par leurs chefs hunde aux éleveurs de bovins. Les concepts d'« autochtone » et d'« allogène à nationalité douteuse » sont venus s'inscrire dans ce climat d'inégalité sociale et de pauvreté extrême propice à toutes sortes de manipulations. La déliquescence de l'État congolais et sa disparition sont donc l'aboutissement logique d'une modernité

manquée devenue un piège ethnique où les communautés s'affrontent et s'excluent mutuellement sur fond d'une économie dévoyée qui produit la misère. Les sectes religieuses, qui promettent du sens et un lendemain meilleur qui tarde à venir, restent le dernier refuge de ces communautés à la dérive. ■

*Naissance : Une association pour les producteurs de coton africains*

L'association des producteurs de coton africains, dénommée AProCA, a tenu son Assemblée générale constitutive à Bamako les 28 et 29 avril 2005. Elle a réuni des producteurs venus du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée Bissau, du Mali, du Tchad, du Togo et du Sénégal. François Traoré (Burkina Faso) en a été élu président. L'AProCa veut poursuivre la bataille contre les subventions des pays producteurs du Nord et pour l'amélioration de la compétitivité des filières coton africaines.

*Les numéros spéciaux du bulletin de veille de l'Inter-réseaux en ligne sur le site*

Vous recevez peut-être le bulletin de veille de l'IR — qui fait le point sur l'actualité du développement rural sur le net — par courrier électronique. Savez-vous qu'il est possible de consulter sur le site de l'Inter-réseaux tous les numéros spéciaux ainsi que les archives ? Vous y trouverez par exemple un spécial politique agricole de l'Afrique de l'Ouest, un spécial accords de partenariat économique (APE), un spécial OGM, etc. De quoi surfer sans perdre de temps. <http://veille.inter-reseaux.org>

*Le ver à soie appelé à régner ?*

Le fil de l'araignée est une microfibre naturelle mince et élastique mais plus résistante que l'acier. Contrairement au ver à soie, sélectionné en Chine depuis 4 500 ans, l'araignée, carnivore, n'a pas pu être élevée pour la production. La biotechnologie va permettre de remédier à cette situation. Le gène de l'araignée a été transmis sur des chèvres (extraction des protéines de soie dans le lait !), puis sur du tabac, sans résultat significatif. La prochaine étape sera de faire produire le fil d'araignée par... le ver à soie. Incroyable mais vrai.

*Intoxication*

Des tests de toxicité du sang effectués dans un village du Punjab en Inde ont récemment révélé de hauts niveaux de résidus de pesticides chez les habitants. Jusqu'à 13 pesticides différents détectés chez un même individu. Le DDT était présent à haute dose plus de 95% des prélèvements. Aucune étude n'a été faite dans la zone sur les conséquences réelles des pesticides sur la santé, mais l'auteur de l'étude (Centre for Science and Environment) demande au gouvernement indien d'appliquer le principe de précaution et de réglementer l'usage de ces produits. [www.cseindia.org](http://www.cseindia.org)